

CONSEIL DE QUARTIER « LE CLOS »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21/03/2019

Etaient présents :

DESPIERRE (CaD), KOZAKIEWICZ (EK), PUYFOULHOUX (MP),
MM. AMADIEU (AA), BILLEY (PB), M. FERRET (PF), GRILLET (FG), HOCHEDÉZ (MH), LEMAITRE (OL)

M. LAMBERT - Conseiller Municipal délégué à la démocratie participative

Absents :

Mmes DECOOL & TARDIF, M. HUET,

1/ Approbation du CR de la réunion précédente

Le CR de la réunion précédente du 13/12/2018 est approuvée par les membres présents du CQ.

2/ Liste des actions ou informations particulières depuis la dernière réunion du CQ Le Clos du 12/04/2018

Inscription de résidents sur la liste des courriels du CQ Le Clos.

A ce jour, le conseil de quartier recense 220 adresses électroniques, soit 21% des résidents du Clos. Le conseil doit œuvrer pour en obtenir davantage.

15/12/2018 – Décoration Noël dans les rues du Clos

Envoi aux résidents du Clos d'un message pour partager sur FaceBook les illuminations des maisons. Un seul retour a été enregistré par le CQ Le Clos.

Suite à ce message, réception de plusieurs msgs d'anciens résidents nous demandant de les supprimer de la mail list (déménagement).

11/01/2019 – Envoi du CR et du tableau des questions à la mairie suite à la réunion du 13 décembre 2018.

Mails ou courriers reçus :

08/01/2019 – Mail sur la venue d'un homme pour le recensement alors que les personnes dédiées sont des femmes.

10/01/2019 – Mail sur l'intrusion de 3 personnes dans une propriété rue Mozart. Les individus ont fait demi-tour car ils ont vu qu'ils étaient détectés par une caméra.

22/01/2019 – Mail de remerciement sur le salage anticipé dans les rues du Clos avec un sel de couleur blanche et non plus rougeâtre comme l'année dernière.

29/01/2019 – Mail de la mairie sur les nouvelles dates de marchés à Louvois et à Mozart.

30/01/2019 – Mail de la mairie sur l'action citoyenne dû à l'épisode neigeux.

03/02/2019 – Mail sur une tentative de cambriolage ou repérage d'un résident de la rue Berlioz.

11/02/2019 – Mail de la mairie sur la remise en place d'un formulaire pour réserver la salle + logistique pour nos réunions de CQ.

01/02/2019 – 1^{er} envoi de la mairie d'un mail de réponses aux questions suite à la réunion du CQ du 13/12/2018.

07/03/2019 – 2^{ème} envoi de la mairie d'un mail de réponses aux questions suite à la réunion du CQ du 13/12/2018.

08/03/2019 – Mail reçu sur l'incivilité de résidents concernant le stationnement.

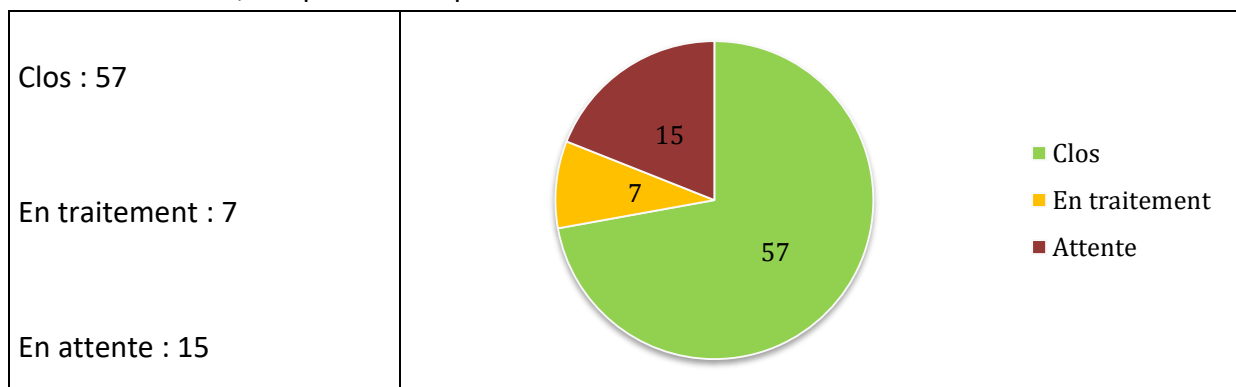
08/03/2019 – Mail de la mairie, invitation à la distribution du muguet le mercredi 1^{er} mai 2019 dans le quartier du Clos.

13/03/2019 – Mail d'une résidente sur une problématique d'abattage d'un arbre sur sa propriété, la mairie ayant refusé cette abattage au titre du maintien de l'équilibre très fragile de la biodiversité vélizienne. Après explication, la mairie a accepté l'abattage de l'arbre.
Il est bon de savoir que les résidents peuvent prendre conseils auprès des jardiniers de la ville lesquels pourront donner de précieux avis en terme d'élagage ou autre.

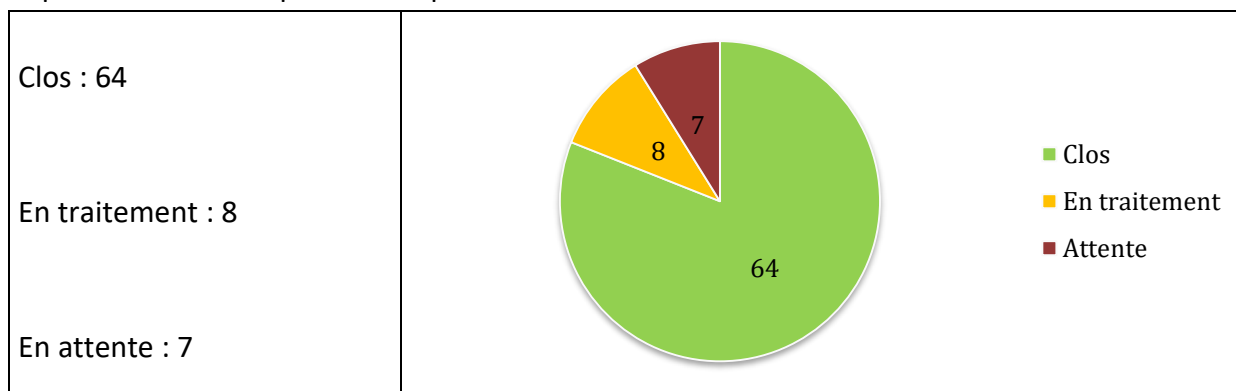
3/ Points d'avancement des questions / réponses

3.1 Tableau « questions / réponses »

Avant la réunion, 79 questions réparties comme suit :



Après réunion : 79 questions réparties comme suit :



Légende :

- Clos (solution validée, appliquée ou en cours d'application).
- En traitement (en cours de traitement ou en attente de validation) ;
- En attente (attente d'une réponse ou d'un traitement ou question nouvelle) ;

Rappel : Le tableau ci-après ne reprend que les questions :

- En attente ;
- En traitement ;
- Closes au cours de la réunion.

Nota :

Les modifications apportées par rapport au CR de la réunion précédente sont écrites en rouge.

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
ONF		
<p>Proposition : Création d'un terrain de jeux (idem quartier Louvois) avec tables de pique-nique en lisière du bois au fond du Clos (bout rue Jules Guesde)</p>	<p>01-06-15 : Les services de l'ONF ont été consultés et la Municipalité est en attente d'un retour. Si l'ONF émet un avis favorable, cette proposition sera inscrite au budget 2016.</p> <p>Janvier 2018 : Ce projet est toujours d'actualité mais il faut prendre en compte la lenteur de traitement des dossiers par l'ONF avec lequel la Municipalité traite les différentes conventions d'occupation depuis plusieurs mois ou années.</p> <p>Fév. 2019 : La mairie revient vers le CQ dès nouveauté</p>	<p>11-01-18 : En attente</p> <p>13-09-18 : Le CQ rappelle que ce sujet a été initié en juin 2015. Le CQ prend note que ce projet est toujours d'actualité.</p> <p>21-03-2019 : Toujours pas d'avancée sur cette question depuis 4 ans. Sonder les résidents si la demande est toujours d'actualité. M. Lambert transmettra au CQ la demande initiale.</p>
<p>Quid de l'entretien forestier ? Pourquoi tant de coupes si différentes suivant les parcelles ? Quid des chemins « labourés » par les engins ?</p>	<p>08-09-16 : Des réunions sont organisées régulièrement avec l'ONF et cette question sera abordée par M. Hucheloup. Un retour sera fait au Conseil de quartier.</p> <p>Janvier 2018 : Les coupes ont été stoppées et l'ONF a été sollicité pour la remise en état des chemins. Là encore, la Municipalité déplore les délais de réponse et traitement des dossiers par l'ONF.</p> <p>Fév. 2019 : Hors compétence de la municipalité qui a fait le nécessaire auprès de l'ONF.</p>	<p>15-09-16 : Constat d'un arrêt des coupes ou niveau de la forêt. Quelle suite concernant la remise en état des chemins et l'entretien de la forêt ?</p> <p>11-01-18 : A suivre et faire remonter en mairie s'il est constaté de nouvelles dégradations ou un manque d'entretien</p> <p>13-09-18 : Le CQ rappelle que ce sujet a été initié en sept. 2016.</p> <p>21-03-19 : Toujours pas d'avancée sur cette question depuis 2,5 ans. En traitement</p>
<p>Les riverains des bois ont été inondés soit "directement" soit pas capillarités lors des fortes pluies au printemps dernier. Quelle action est-il prévue pour limiter au maximum ce type de problème, par exemple des rigoles qui ont été supprimées ?</p> <p>De plus, nouvelles coupes en forêt dans la zone du château d'eau. De façon identique aux coupes déjà effectuées, chemins défoncés et plus problématique, fossés d'évacuation d'eau encombrés et buses sous les chemins cassés. A réparer afin d'éviter que l'eau puisse circuler et ne pas inonder les habitations lors de forte pluie. Qui et quand ?</p>	<p>18-01-17 : Les services municipaux ont pris contact avec l'ONF afin d'aborder cette question. Une réunion sur site va être organisée afin de recenser les besoins.</p> <p>Janvier 2018 : Ce projet est toujours d'actualité mais il faut prendre en compte la lenteur de traitement des dossiers par l'ONF</p> <p>Fév. 2019 : Hors compétence de la municipalité qui a fait le nécessaire auprès de l'ONF.</p>	<p>11-01-18 : A suivre et faire remonter en mairie s'il est constaté de nouvelles dégradations ou un manque d'entretien</p> <p>13-09-18 : Le CQ rappelle que ce sujet a été initié en janvier 2017. Le CQ prend note que ce projet est toujours d'actualité. Selon la réponse de la mairie en janvier 2017, une réunion avec l'ONF devait être organisée pour recenser les besoins. Quels sont les conclusions de cette réunion ?</p> <p>21-03-19 : Toujours pas d'avancée sur cette question depuis 2 ans. En traitement</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
SECURITE		
<p>Mise en place de vidéo surveillance dans les rues de Vélizy. (Réponse positive en séance de Catherine)</p>	<p>21-01-15 : La demande d'installation de nouvelles caméras est faite par M. le Maire à M. le Préfet. Notre demande doit passer en commission départementale de vidéo protection présidée par un magistrat. Les caméras supplémentaires ne peuvent être installées qu'après avis favorable de cette commission. Le dossier est en cours. Le Conseil de quartier sera consulté.</p> <p>Janvier 2018 : le déploiement de la vidéo protection est actuellement en cours sur le territoire communal.</p> <p>Fév. 2019 : Les caméras sont placées en périmètre du Clos, rues Marcel SEMBAT, de la Division LECLERC et Robert WAGNER comme décidé par M. le Préfet</p>	<p>22-01-15 : Le comité de quartier souhaite participer à l'implantation de ces caméras</p> <p>11-01-18 : Le conseil de quartier avait souhaité être informé sur l'implantation de ces caméras. Nous regrettons de ne pas l'avoir été.</p> <p>13-09-18 : Le CQ rappelle que ce sujet a été initié en janvier 2015. Quelle politique a été retenue pour le quartier du Clos ?</p> <p>21-03-19 : Question close</p>
<p>Passage piéton dangereux rue Mozart en direction de la piscine. Pas de visibilité. <u>Proposition</u> : Mettre en place un éclairage spécifique au niveau des passages piétons. Attention cette solution est efficace la nuit mais sans utilité le jour!!!</p>	<p>En cours d'étude par les services municipaux</p> <p>02-11-15 : Cette demande a été prise en compte et sera étudiée dans le cadre de la mise en place du contrat de performance énergétique qui vient d'être lancé par la Ville.</p> <p>Janvier 2018 : Un plateau surélevé a été mis en place. Le panneau clignotant n'a pas encore été installé car il nécessite un arrêté du Tram ce qui demande une synchronisation avec les services de la RATP mais c'est en cours.</p> <p>Fév. 2019 : Le panneau lumineux a été installé</p>	<p>13-09-18 : Le CQ rappelle que ce sujet a été initié en novembre 2015. Le CQ prend note qu'un arrêté du tram est nécessaire mais c'est en cours avec la RATP.</p> <p>21-03-19 : Question close</p>
<p>Avril 2018 - Voisins vigilants : Qu'en est-il de la mise en place du projet ?</p>	<p>Mai 2018 - Une réunion sur ce sujet sera organisée le 7 juin prochain avec les volontaires du quartier Le Clos par Monsieur TESTU, Adjoint au Maire chargé de la prévention, de la sécurité et de la prévention.</p> <p>Fév. 2019 : Réunion organisée le 13 fév. 2019 avec M. AMADIEU</p>	<p>13-09-18 : La réunion a eu lieu le 7 juin 2018. Quelle suite va être donnée à ce projet « Voisins vigilants » ?</p> <p>21-03-19 : Question close Les présents à la réunion attendent le CR de la réunion. Un article dans les Echos de Vélizy lancera officiellement le projet auprès des résidents.</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
SECURITE (suite)		
<p>Le carrefour Raspail/Jules Guesde/Mozart est dangereux. Il est régulièrement constaté des véhicules voulant emprunter la rue Raspail, faire marche arrière pour laisser sortir un véhicule venant de la rue Raspail.</p> <p><u>Proposition</u> : Revoir le sens de circulation de la rue Raspail (sens de circulation entre Jules Guesde et Jacquard).</p>	<p>Une étude d'ensemble de la circulation dans le quartier ouest est à lancer. En attendant, la Police municipale a été alertée de ces débordements.</p> <p>Janvier 2018 : Le sens de circulation des voies ne sera pas étudié dans l'immédiat.</p> <p>Fév. 2019 : Voir réponse de janvier 2018. Question close</p>	<p>Le 22-01-15 : demande du CQ d'être associé à ces réflexions.</p> <p>13-09-18 : Le CQ rappelle que ce sujet a été initié en décembre 2015. Le CQ prend note que ce projet est toujours d'actualité mais qu'il ne sera pas étudié dans l'immédiat. Quand cette solution sera proposée ? Le CQ souhaiterait être associé à l'étude de la solution à mettre en place.</p> <p>21-03-19 : Question close. La mairie ne souhaite pas étudier un nouveau sens de circulation de la rue Raspail.</p>
<p>Le carrefour Mozart/Raspail/Jules Guesde ne permet pas d'une part d'utiliser le trottoir en toute sécurité (plots arrachés) et d'autre part fait l'objet d'accrochage du fait de la circulation importante. Quelles actions sont-ils envisagées?</p>	<p>08-09-16 : Question en cours d'étude par les services municipaux.</p> <p>Janvier 2018 : il s'agit d'un carrefour sur plateau et il n'existe pas de solution technique complémentaire.</p> <p>Avril 2018 : les plots ont été remplacés afin de permettre la giration des camions à cet endroit. Il n'est pas prévu de modifier le reste des plots.</p> <p>Fév. 2019 : Voir réponse d'avril 2018</p>	<p>11-01-18 : S'agissant des plots de protection des piétons, certains ont été retirés par la mairie pour les remplacer par des plots plus hauts et plus fins. Qu'en est-il de la mise en place de ces nouveaux plots ?</p> <p>27-04-18 : Contrairement à l'annonce de la mairie, les plots n'ont pas été remplacés.</p> <p>13-09-18 : Le CQ rappelle que ce sujet a été initié en septembre 2016. Le CQ réitère sa question de janvier 2018, à savoir : Qu'en est-il de la mise en place des plots de protection des piétons retirés par la mairie pour les remplacés par des plots plus hauts et plus fins ?</p> <p>21-03-19 : Les plots n'ont pas été remplacés. Le CQ demande qu'une réunion sur place soit organisée afin de constater la non-présence des plots « censés avoir été remplacés ». Une photo du carrefour a été envoyée à M. Lambert en avril 2019.</p>
<p>Décembre 2018 : Suite aux accrochages survenus sur des plots aux carrefours Jules Guesde / Mozart et Mozart / Gounod, le CQ demande que toutes les bornes installées dans le quartier du Clos soient équipées d'une bande réfléchissante afin qu'elles soient visibles la nuit.</p>	<p>Fév. 2019 : Cette proposition est retenue et va être étudié.</p>	<p>21-03-19 : En traitement</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
SECURITE (suite)		
<p>TRAM à la station Wagner - rebord dangereux au droit de l'avenue Wagner - absence de feu signalant l'arrivée d'un tram pour les piétons</p>	<p>28-12-15 : les passages piétons sont matérialisés au niveau du TRAM par des bateaux sur le trottoir. Par ailleurs, les feux de signalisation pour les piétons sont installés au regard de ces passages.</p> <p>Janvier 2017 : Le STIF a pris en compte l'implantation d'un feu. En revanche, la bordure étant aux normes, elle ne sera pas reprise.</p> <p>Janvier 2018 : le STIF ne souhaite pas reprendre la bordure mais deux barrières seront prochainement installées pour matérialiser le décrochement obligatoire pour les piétons.</p> <p>Avril 2018 : Les négociations sont en cours avec le STIF</p> <p>Fév. 2019 : Idem avril 2018</p>	<p>Le 17/03/16 - maintien de la demande concernant le rebord béton à l'arrêt Wagner</p> <p>Le 15-09-16 : pas d'évolution de cette question</p> <p>Le 18-11-17 - Question ré-ouverte car accident grave intervenue le 18 mars 2017. Une passante est tombée fortement. Conséquence : lunettes cassées, visage blessé, décollement de la rétine. Dernière nouvelle, elle doit se faire opérer pour ne pas perdre son œil. Seul un bout de chatterton rouge signale la présence du rebord en béton</p> <p>11-01-18 : En attente de la mise en place des barrières</p> <p>21-03-19 : Le CQ rappelle que ce sujet a été initié en décembre 2015. Question ré-ouverte après un accident grave intervenue le 18 mars 2017, il y a 2 ans. Pas de réponse permettant de clore la question</p>
TRANSPORT		
<p>Navette en direction du TRAM. Politique de la ville sur liaisons avec le TRAM pour Le Clos/Mozart. <u>Décision/action</u> : à construire avec les autres comités (Mozart/le Mail)?</p>	<p>02-11-15 : La Municipalité travaille actuellement avec le STIF et Kéolis pour développer le réseau de transport en commun sur l'ensemble des quartiers. Pour l'instant, seule la navette entre Vélizy Bas et le plateau a été obtenue.</p> <p>La question plus spécifique du quartier du Clos a été posée à Versailles Grand Parc ; le Stif a jusqu'à ce jour donné la priorité aux lignes en surcharge ou sur des axes majeurs en lien avec le T6.</p> <p>Janvier 2018 : aucune avancée sur ce dossier compte tenu de l'absence de réponse du STIF sur ce sujet malgré des relances opérées par Versailles Grand Parc.</p> <p>Fév. 2019 : Mise en place d'une navette autonome courant septembre 2019</p>	<p>13-09-18 : Le CQ rappelle que ce sujet a été initié en novembre 2015. Le CQ prend note que ce projet est toujours d'actualité.</p> <p>21-03-19 : Question close</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
VITESSE DE CIRCULATION		
<p>Sortie du clos via la rue Mozart, rue Arago et Ampère...</p> <p><u>Proposition</u> : mettre en place des dos d'âne à titre d'essai (coussin Berlinois !!) au milieu de chaque tronçon de la rue Mozart (1 entre J.Guesde et Gounod + 1 entre Gounod et Arago) et rue Ampère (au niveau du salon de coiffure)... soit au total 3 ralentisseurs</p>	<p>Les dos d'âne ou coussins Berlinois génèrent des nuisances sonores mais il pourrait être envisagé de poser ponctuellement des radars pédagogiques pour alerter les automobilistes. Par ailleurs, la Police municipale pourrait effectuer des contrôles de vitesse réguliers.</p> <p>28-12-15 : Le contrôleur de vitesse a été installé.</p> <p>Janvier 2018 : le feu tricolore avec détecteur de vitesse fonctionne, la question est donc close.</p> <p>Fév. 2019 : Les services techniques ont missionné Engie pour étudier le fonctionnement car le Conseil départemental a demandé à la municipalité de bloquer la détection, ce que la Municipalité refuse.</p>	<p>22-01-15 : le CQ est en accord avec ces propositions sauf pour la non prise en compte de la mise en place des dos d'âne. Le CQ maintient sa demande.</p> <p>17/03/16 : valider le fonctionnement du feu "intelligent" avant de fermer cette question</p> <p>11-01-18 : Le CQ confirme que le feu tricolore avec détecteur de vitesse ne fonctionne toujours pas.</p> <p>13-09-18 : Le CQ rappelle que ce sujet a été initié en novembre 2015. Le CQ demande qu'une visite sur le terrain soit organisée par la mairie en présence du CQ pour valider le fonctionnement du feu tricolore avec détecteur de vitesse.</p> <p>13-12-18 : Pas de réponse reçue pour la réunion du 13 déc. 2018 permettant de clore la question</p> <p>21-03-19 : Le CQ réitère sa demande, à savoir, être prévenu pour être présent lors de l'étude du fonctionnement du feu tricolore.</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
VITESSE DE CIRCULATION (suite)		
<p><u>Proposition</u> : Réaliser des contrôles de vitesse</p>	<p>Ces demandes ont été prises en compte par la Police Municipale maintenant que les effectifs ont été renforcés. Les contrôles de vitesse sont régulièrement effectués par la Police municipale qui ne relève pas d'infraction.</p> <p>Juin 2016 : Les contrôles de vitesse menés par le Police municipale n'ont pas mis en évidence d'infraction. Par ailleurs, le déplacement des feux pédagogiques nécessite l'intervention d'un prestataire extérieur et engendre donc un coût supplémentaire pour la Ville, non budgété à ce jour.</p> <p>Janvier 2018 : des relevés ont été effectués et ne mettent pas en évidence d'infraction. La question est close.</p> <p>Avril 2018 : Envoi des relevés au CQ</p> <p>Fév. 2019 : Rien n'a changé depuis notre réponse de janvier 2018.</p>	<p>Le 05-11-2015 : le conseil de quartier réitère sa demande de contrôles de vitesse aux périodes où la vitesse excessive a été constatée (cf. réunion publique du 15/10)</p> <p>Le 17/03/16 ; Le CQ demande d'avoir le relevée des vitesses rue Ampère via le radar de comptage mis en place en septembre et propose de le déplacer rue Mozart.</p> <p>Le 15-09-16 : Diffusion relevée de vitesses... demande d'une nouvelle diffusion fin septembre avant fermeture de cette question (cf CR)</p> <p>11-01-18 : Pour clore cette question, le CQ souhaite avoir connaissances des relevés effectués.</p> <p>27-04-18 : Suite à la réception des relevés, ceux-ci montrent que la vitesse dans le quartier n'est pas respectée (vitesse moyenne sur 1250 véhicules = 36,5 km/h - Moyenne des vitesses les + élevées 68 km/h - maxi 82 km/h. Que compte faire la mairie pour faire respecter la vitesse de 30 km/h ?</p> <p>21-03-19 : Combien d'opérations de contrôles ont été réalisés depuis jan. 2018 et combien d'infractions ont été enregistrées ?</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
ENTRETIEN		
<p>Nécessité de repeindre les lampadaires dans le clos</p>	<p>28-12-15 : chaque année une campagne de remise en peinture des candélabres des programmée. Après établissement du diagnostic complet des candélabres installés sur le territoire communal, cette campagne sera programmée. La demande est prise en compte pour l'été 2016.</p> <p>Juin 2016 : le programme de mise en peinture des lampadaires est en cours d'élaboration. Celui-ci sera communiqué aux Conseils de quartier concernés.</p> <p>Janvier 2018 : toujours en cours.</p> <p>Fév. 2019 : C'est terminé</p>	<p>11-01-18 : En attente de la fin des travaux de peinture. Le CQ demande un planning d'intervention</p> <p>13-09-18 : Le CQ rappelle que ce sujet a été initié en décembre 2015. Le CQ prend note qu'un programme de mise en peinture des candélabres est en cours. Comme annoncé par la mairie, quand ce programme de mise en peinture va être communiqué au CQ ?</p> <p>21-03-19 : Question close La mairie s'était engagé en juin 2016 à informer le CQ du programme de mise en peinture des lampadaires. Nous regrettons d'avoir été informé une fois les travaux terminés.</p>
<p>Sept. 2018 : Lorsque le stationnement n'est pas alterné (rues Lavoisier Jules Guesde ou Ampère), les caniveaux et trottoirs ne sont pas nettoyés (présence de mégots, feuilles d'arbre ou papier déplacés par la soufflette du personnel chargé du nettoyage sous les voitures). Le CQ demande que le nettoyage soit fait correctement. Quelle solution pouvez-vous apporter pour améliorer le nettoyage de ces rues ?</p>	<p>Décembre 2018 : Le passage du souffleur à feuilles et de la balayeuse permet d'éliminer un grand nombre de débris. La présence de véhicules en stationnement réduit l'efficacité du nettoyage mais, à moins d'interdire temporairement le stationnement, il n'y a pas d'autre alternative.</p> <p>Fév. 2019 : Envisageable à condition que tous les riverains soient favorables à cette démarche.</p>	<p>13-12-18 : Le CQ note la réponse faite et demande d'étudier la possibilité d'interdire temporairement le stationnement afin d'effectuer le nettoyage des bordures 2 à 3 fois par an.</p> <p>21-03-19 : La mairie va voir la faisabilité de faire ce nettoyage 2 fois par an</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
VIE DE QUARTIER		
Avril 2018 - Projet entrée de ville : Où en est la mise en place du COPIL qui devait l'être avant fin mars 2018 ?	Mai 2018 - Le COPIL sera mis en place lorsque le projet sera plus avancé. Fév. 2019 : Pas d'évolution depuis mai 2018	13-09-18 – Quel est l'avancement du projet « Entrée de ville » ? 21-03-19 : Pas de réponse reçue pour la réunion du 21-03-19 permettant de clore la question
Sept. 2018 : L'horloge de l'école Ferdinand BUISSON ne fonctionne plus. Quand est prévu sa réparation ?	Décembre 2018 : Une vérification a été demandée.	21-03-19 : En traitement. La question a été posée il y a 6 mois
Collecte du verre : Pour les résidents du Clos, s'il y a centralisation de la collecte de verre, où seront placés les containers	Janvier 2018 : Faute d'avoir trouvé un accord à ce stade avec la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et les échanges se poursuivant, la collecte en porte à porte est maintenue. Fév. 2019 : Pas d'évolution depuis janvier 2018	11-01-18 : A suivre 13-09-18 : Depuis janvier 2018, quel est l'avancement de ce dossier ? 21-03-19 : Pas de réponse reçue pour la réunion du 21-03-19 permettant de clore la question
Sept. 2018 : Des frelons asiatiques et chenilles pyrale du buis sont présents dans nos jardins. Quel est la procédure à suivre, faut-il avertir la mairie, un organisme national (ou autre) pour inventaire de la prolifération sur notre territoire ?	Décembre 2018 : En cas de présence de frelons asiatiques, aucune procédure n'est mise en place au niveau préfectoral. Les particuliers doivent faire appel à une société qui se charge de détruire le nid. Fév. 2019 : Pour la pyrale du buis, il existe dans toutes les jardinerie une poudre mouillable à base d'un bacille naturel appelée le bacille de Thuringe. Elle est très efficace pour protéger les buis et sans classement toxique. Il faut prévoir 3 traitements annuels, car les papillons de la pyrale pondent trois fois dans l'année en Ile-de-France, en général courant avril-mai (en fonction des températures) puis en juin-juillet et août-septembre.	13-12-18 : Le CQ note la réponse faite pour le frelon asiatique. Qu'en est-il pour la chenille pyrale du buis ? 21-03-19 : Merci pour ces infos mais la question était : « faut-il avertir la mairie, un organisme national (ou autre) pour inventaire de la prolifération sur notre territoire ».
Sept. 2018 : La brocante du Clos a toujours lieu en octobre. Est-il possible de décaler celle-ci à une période plus estivale, au printemps par exemple voire à alterner avec un autre quartier ?	Décembre 2018 : Les conditions climatiques ne sont pas prévisibles quel que soit la saison et la programmation du vide grenier de votre quartier n'est pas envisagée à l'heure actuelle. Fév. 2019 : Pas de modification de la programmation du vide grenier.	13-12-18 : Le CQ maintient sa question et demande le décalage du vide grenier à une date plus estivale voire à alterner avec un autre quartier. Le CQ rappelle que cette dernière proposition ne rajoute pas une date supplémentaire sur le programme de vide grenier de la ville. 21-03-19 : Le CQ déplore la non prise en compte par la mairie de la demande du CQ et de nombreux résidents. Le CQ demande à la mairie de revoir sa position.

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
VIE DE QUARTIER (suite)		
<p>Avril 2018 - Déchets verts : Le ramassage des déchets verts a été fortement réduits pendant la période hivernale. Est-il envisagé une baisse de la taxe de ramassage des déchets verts ?</p>	<p>Mai 2018 - La fréquence du ramassage a été réduite afin de réaliser certaines économies et ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.</p> <p>Fév. 2019 : La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est une taxe qui est due par les propriétaires de logements. Elle figure sur les avis de taxe foncière sur les propriétés bâties que reçoivent ces propriétaires. Lorsqu'ils donnent en location leurs logements, les propriétaires peuvent légalement répercuter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur leurs locataires. Cette taxe est « une charge récupérable ». Contrairement à ce qui est évoqué dans la question, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'est donc pas liée à la taxe d'habitation. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est destinée à financer la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets non ménagers. Elle prend donc en compte le coût de la collecte et du traitement des déchets verts (Il n'y a pas de taxe spécifique pour les déchets verts). La gestion menée pour la collecte des déchets permet surtout d'en limiter la hausse.</p>	<p>13-09-18 : La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est réglée par les résidents via la taxes d'habitation. La taxe d'enlèvement des déchets verts est-elle aussi incluse dans la taxes d'habitation via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?</p> <p>21-03-19 : Question close En résumé, la baisse de la fréquence du ramassage des déchets verts n'a pas engendré une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée via les taxes foncières mais a permis de ne pas l'augmenter.</p>

4/ Tour de table

4.1 Véliziens vigilants ;

Une réunion s'est tenue le 13 février en mairie avec M. TESTU Pierre, adjoint à la sécurité, les responsables de la police nationale et de la police municipale et de la coordinatrice de la CLSPD (Sécurité, Prévention de la Délinquance). Lors de la réunion, il a été décidé de ne pas découper le quartier du Clos en 6 sous quartiers et qu'il serait judicieux de désigner comme référent de quartier un membre du CQ, plus particulièrement le président. Nous attendons le CR de cette réunion et l'officialisation de Véliziens vigilants via les Echos de Vélizy.

4.2 Animations dans le quartier (suite)

La Mairie sollicite une initiative du CQ pour créer des animations dans le quartier.

Propositions :

- Marche dans la forêt autour du Clos (randonnée) entre habitants qui se termine au centre du quartier ;
- Ramassage des déchets dans la forêt « Clean Walker » ;
- Bourse d'échange de végétaux ;
- Réalisée - Concours habitations décorées lors des fêtes de fin d'année. Les habitants qui le souhaitent feraient une photo et transmettraient celle-ci au Conseil de Quartier pour la placer sur le compte Facebook du Conseil de quartier afin de recueillir des votes (likes) ;
- Concours de maisons d'oiseaux (idem maisons décorées) ;
- Reportages photos lors de la fête des voisins, du carnaval des enfants, etc ...

4.3 Annonce de M. AMADIEU, Président du Conseil de quartier

M. AMADIEU annonce qu'il laissera sa place de président lors de la prochaine réunion du Conseil de quartier car il sera très peu présent à Vélizy dans les mois et semaines à venir.

En revanche, il restera au CQ car pas de remplaçant possible. Il viendra aux réunions du CQ s'il est sur Vélizy.

Après ce tour de table, la réunion prend fin à 22h30

La prochaine réunion est programmée le jeudi 13 juin 2019